

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n° 2019350CS0402**

Comité Syndical du 16 décembre 2019

Date de convocation : 6 décembre 2019

Date d'affichage : 17 décembre 2019

OBJET : Budget principal 2019 : décision modificative n°4.

L'an deux mille dix-neuf, le seize du mois de décembre à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes, rue des Ecoles - 16600 Mornac, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués :	81
Quorum :	41
Nombre de délégués présents au moment du vote :	50
Nombre de procurations au moment du vote :	5

Le Président demande à Madame Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Madame Laure GAUTHIER expose que la proposition de décision modificative n°4 du budget principal 2019 est la suivante :

SDEG 16	DM n°4 2019
Code INSEE	BUDGET SDEG 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Décision modificative n°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6042-814 : Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00 €	52 126,14 €	0,00 €	0,00 €
D-615232-814 : Entretien et réparations réseaux	0,00 €	12 349,30 €	0,00 €	0,00 €
D-6182-01 : Documentation générale et technique	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6247-01 : Transports collectifs	0,00 €	405,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6251-01 : Voyages et déplacements	0,00 €	560,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	67 440,44 €	0,00 €	0,00 €
D-6218-01 : Autre personnel extérieur	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	352 596,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	352 596,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6718-01 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	39 325,35 €	0,00 €	0,00 €
D-6718-814 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	1 148 546,63 €	0,00 €	0,00 €
D-6718-816 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	1 527 140,94 €	0,00 €	0,00 €
D-673-816 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 383,61 €	3 383,61 €	0,00 €	0,00 €
D-678-816 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	3 383,61 €	2 723 396,53 €	0,00 €	0,00 €
R-70872-01 : par les budgets annexes et les régies municipales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €
R-7351-01 : Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 325,35 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 325,35 €
R-74748-814 : Autres communes	0,00 €	0,00 €	190 000,00 €	1 141 398,20 €
R-74748-816 : Autres communes	0,00 €	0,00 €	239 223,90 €	627 275,02 €
R-74758-814 : Autres groupements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 868,58 €
R-74758-816 : Autres groupements	0,00 €	0,00 €	258 287,86 €	1 124 038,45 €
R-7478-816 : Autres organismes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	55 211,99 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	687 511,76 €	2 961 792,24 €
R-7718-814 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	64 475,44 €
R-7788-814 : Produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	279,85 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	64 755,29 €
Total FONCTIONNEMENT	355 979,92 €	2 799 836,97 €	687 511,76 €	3 065 972,88 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	352 596,31 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	352 596,31 €	0,00 €
R-10222-01 : F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 626,57 €

(1) y compris les restes à réaliser

SDEG 16	DM n°4 2019
Code INSEE	BUDGET SDEG 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Décision modificative n°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 626,57 €
D-13248-367-816 : AE - Extensions et Raccordements 2017	0,00 €	27,50 €	0,00 €	0,00 €
D-1326-368-816 : AE - Extensions et Raccordements 2018	0,00 €	12 830,00 €	0,00 €	0,00 €
D-1328-367-816 : AE - Extensions et Raccordements 2017	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-13248-217-814 : EP - Vapeur de Mercure 2017	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €
R-13248-218-814 : EP - Vapeur de Mercure 2018	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
R-13248-279-814 : EP - Travaux neufs 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €	120 000,00 €
R-13248-288U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2018 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
R-13248-289U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2019 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
R-13248-35431UM-816 : RDE-SDEG-Effac Subv Urbain mut 2011	0,00 €	0,00 €	0,00 €	81 509,03 €
R-13248-35432UM-816 : RDE-SDEG-Effac Subv Urbain mut 2012	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75 819,23 €
R-13248-35442M-816 : RDE - SDEG 16 - Effac non subv Mutualisés 2012	0,00 €	0,00 €	0,00 €	895,39 €
R-13248-35443M-816 : RDE - SDEG 16 - Effac non subv Mutualisés 2013	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 614,46 €
R-13248-35444M-816 : RDE - SDEG 16 - Effac non subv Mutualisés 2014	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 889,61 €
R-13248-35445M-816 : RDE - SDEG 16 - Effac non Subv Mutualisés 2015	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 895,06 €
R-13248-35445NM-816 : RDE - SDEG - Effac Non Subv non Mut 2015	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 601,12 €
R-13248-35457E-816 : CE - Réseaux Opérateurs Etude 2017	0,00 €	0,00 €	1 096,66 €	0,00 €
R-13258-279-814 : EP - Travaux neufs 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
R-13258-288U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2018 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
R-13258-289U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2019 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
R-13258-379-816 : CE - Extensions et Raccordements 2019	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €
R-1326-369-816 : AE - Extensions et Raccordements 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 315,00 €
R-1328-369-816 : AE - Extensions et Raccordements 2019	0,00 €	0,00 €	26 315,00 €	0,00 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	19 857,50 €	54 411,66 €	455 538,90 €
D-2051-459-01 : Acquisitions de logiciels 2019	0,00 €	24 300,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	24 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-299-814 : EP - Cartographie 2019	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-238-509-816 : Avances versées sur travaux 2019	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-238-509-816 : Avances versées sur travaux 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
TOTAL 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	79 157,50 €	407 007,97 €	486 165,47 €
Total Général		2 523 014,55 €		2 457 618,62 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 2 sur 2

BUDGET PRINCIPAL 2019 - RECAPITULATIF

	Budget primitif 2019 + RaR 2018 + DM 2019 n°1 + DM 2019 n°2 + DM 2019 n°3		DM 2019 n°4		Budget global 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	20 383 488,52	20 975 490,22	2 443 857,05	2 378 461,12	22 827 345,57	23 353 951,34
Investissement	74 347 794,26	74 347 794,26	79 157,50	79 157,50	74 426 951,76	74 426 951,76
Total	94 731 282,78	95 323 284,48	2 523 014,55	2 457 618,62	97 254 297,33	97 780 903,10
Différence	592 001,70		-65 395,93		526 605,77	

Le Président

Précise :

- Que l'intégralité de la décision modificative n°4 du budget principal 2019 était jointe aux convocations à la présente réunion.
- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.
- Que pour rappel, les modalités de vote d'une décision modificative sont les suivantes : le budget est voté par nature :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - o avec les chapitres "opérations d'équipement".
 - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

Concernant la décision modificative n°4 du budget principal 2019 telle que présentée et détaillée, le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président soumet donc la décision modificative n°4 du budget principal 2019 au vote.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

55 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Approuve et adopte** la décision modificative n°4 du budget principal 2019 telle que présentée.
- **Donne pouvoir** au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont tous les membres présents signé au registre.